

SDMS

Société de Développement des Mayens –de –Sion

Procès- verbal de l'Assemblée générale du 23 juillet 2016

Comité : Nicolas Allet, Geneviève Hemmeler, Alexia de Skovronski, Vincent Pellissier, Romaine Thélin, Tristan de Quay , Nathalie Allet
Excusés : William Wühtrich, Matthieu Zimmermann

Nicolas souhaite la bienvenue aux 31 personnes présentes, remercie son comité, mais aussi Bernard et Lilly Rudaz de nous accueillir et déclare la séance ouverte à 10.35h.

Nicolas présente l'ordre du jour.

Il rend hommage à notre ancien président Pierre Iten, décédé en ce début d'année et propose une minute de silence en sa mémoire.

1) Lecture du PV de l'Assemblée générale de 2015. Sa lecture n'est pas demandée, il est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport des activités de l'année 2015.

Nicolas relève la bonne participation des estivants aux différentes activités proposées par la SDMS et souligne l'ambiance amical et chaleureuse qui y règne.

13 juin :

Corvée de la place des fêtes. Il remercie les quelques rares personnes qui ont participé et souligne que le comité se trouve peu aidé pour cette tâche.

11 juillet :

Remise en état des tennis. Tout s'est bien passé.

18 juillet :

Tournoi de croquet. Participation moyenne. Cette activité a réunie uniquement 2 à 3 familles. Nous allons voir si en déplaçant la date, nous pourrions avoir plus de participants. (Geneviève et Matthieu)

19 juillet :

Apéritif de Bienvenue au Café du Bisse. 80 à 100 personnes ont assisté. Cette rencontre nous a également permis de prendre congé de la gérante et amie Nicole Ducrey qui part à la retraite.

(Romaine)

21 juillet :

Journée des enfants. 60 enfants sont venus à cette magnifique journée organisée par Alexia. Jeu de piste le matin, repas au cône de Thyon, régates des petits bateaux sur le bisse et pour finir, un spectacle pour les parents sur la place des fêtes. Merci à tous les bénévoles qui permettent la réussite de cette activité phare aux Mayens. (Alexia)

25 juillet :

AG et raclette des estivants. La participation à l'AG s'élève à env. 30 personnes. Pour la première fois la raclette des estivants a eu lieu sur la Terrasse du Relais des Mayens de Sion. 40 personnes sont venues déguster les différents fromages dans une ambiance très amicales. (Tristan et Nicolas)

1^{er} août :

La sécheresse, puis en début de soirée la pluie ainsi que l'interdiction du canton de faire des feux d'artifices sont venus jouer les troubles fête. Malgré cela les estivants n'ont pas reculé et env.100 personnes sont venues à la raclette et aux grillades, chanter, danser et écouter le beau discours de Christian Dénériaz. Nicolas remercie les bénévoles qui sont venus nous aider le lendemain matin pour ranger la place des fêtes. (Nicolas + comité)

3 août :

Tournoi des 3 raquettes. Une activité qui plaît de plus en plus et à laquelle beaucoup de gens participent. Nicolas remercie William pour la remarquable l'organisation. (William Wühtrich)

6 août :

Conférence au temple protestant. Thème: Les tiques. Orateur Dr. Olivier Peter. Sujet complètement dans l'actualité, conférence très enrichissante.

7 août :

AG du tennis. Présence uniquement du comité !! Il est proposé de reprendre le tennis par la SDMS. Nicolas revient sur ce sujet dans les divers.

9 août :

Le traditionnel loto plaît ! Env. 80 personnes sont venues participer à cette journée. Grâce à l'excellente organisation de Tristan et aux prix alléchants, la bonne humeur était de mise. Une activité incontournable, dans une ambiance « bon enfant » à remettre au programme pour 2016. (Tristan)

15 août :

Fête de l'Assomption. Messe suivie d'une raclette pour les estivants des Mayens de Sion offerte par la Bourgeoisie de Sion, propriétaire de la chapelle « Notre Dame de bon conseil », mais organisé et mis en place par les membres du comité de la SDMS.

13 février 2016 :

Le concours de ski n'a plus la cote ! Une nouvelle fois celui-ci n'a pas récolté d'inscriptions et a été annulé. Il ne figurera plus dans notre programme pour le moment.

3) Lecture des comptes 2015

Nicolas passe la parole à Vincent Pellissier, qui remplace notre trésorier Matthieu Zimmermann, absent et présente les comptes pour la période du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015. Ceux-ci sont annexés au PV.

4) Rapport des vérificateurs des comptes Régis Ducrey et Nicolas de Skovronski:

En l'absence de Régis Ducrey, Nicolas de Skovronski lit le rapport et confirme la bonne tenue des comptes. Celui-ci est **approuvé à l'unanimité** par nos membres.

5) Budget 2015 – 2016

Vincent Pellissier présente le budget. (Voir annexes)
Le budget est approuvé par l'assemblée à l'unanimité

6) Elections et démissions

Après avoir été pendant 10 ans membre du comité, Nathalie Allet souhaite démissionner. Elle a assuré de nombreuses journées des enfants. Par son métier d'architecte Nathalie a été de bon conseil pour la construction du nouveau cabanon. Nicolas la remercie chaleureusement.

Aline Hemmeler succède à Nathalie et entre au comité. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous nous réjouissons de collaborer avec Aline.

7) Divers

Tennis

A la prochaine AG du Tennis club des Mayens de Sion, son comité souhaite dissoudre l'assemblée afin d'être absorbée par la SDMS. Si le volet juridique de cette reprise se passe sans encombre, Nicolas pourra expliquer le déroulement de cette absorption à la prochaine AG de la SDMS en juillet 2017.

Règlement sur les taxes de séjours et d'hébergements

Le nouveau règlement sur les taxes de séjour et d'hébergement, doit être approuvé par le Conseil d'Etat et n'est de ce fait pas encore en vigueur.

Toutefois, celui-ci deviendra probablement effectif dès 2017.

La taxe sera perçue sous forme de forfait annuel qui comprendra toutes les nuitées y compris celles des locations.

A priori le forfait sera calculé selon l'exemple suivant :

$$\frac{50 \text{ nuitées} \times 2.50 \times \text{m}^2 \text{ surface habitable}}{25}$$

Les membres présents à l'assemblée générale votent et mandatent Nicolas Allet en tant que délégué de la SDMS auprès de la commune de Vex afin d'y défendre les intérêts des propriétaires de chalets, ceci en relation avec le nouveau règlement sur les taxes de séjours.

Les membres s'expriment :

Suite à la présentation du Compte de résultat 2014-2015, **Raphaëlle Favre** demande comment se détaille le montant versé de CHF 1491.55 sur le **compte 5250 « Cotisation sociétés tiers »**.

Le président promet une réponse à Raphaëlle, car sur le moment personne pouvait répondre à cette question parfaitement justifiée.

Le président, Nicolas Allet, clôt la séance à 11.15h

La Conversion, le 13 août 2016

La secrétaire : Romaine Thélin